



VILLE DE SAINT-RAYMOND

375, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond (Québec) G3L 1A1

Téléphone : 418 337-2202 – Télécopieur : 418 337-2203

AVIS SPÉCIAL vous est par les présentes donné par la soussignée, qu'une séance extraordinaire du conseil de cette ville est convoquée par monsieur le maire Claude Duplain, pour être tenue au lieu ordinaire des séances extraordinaires du conseil, le 18 décembre 2023 à 11 h et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, à savoir :

Ordre du jour

1. Administration de la municipalité

- 1.1 Octroi d'un mandat supplémentaire pour l'optimisation de la gestion des eaux et du couvert de glace
- 1.2 Octroi d'un mandat d'assistance technique à l'équipe d'Environnement Nordique inc.
- 1.3 Octroi d'un mandat pour la réalisation d'une étude de pré faisabilité d'un nouveau barrage au PK 8
- 1.4 Octroi d'un mandat pour le suivi hivernal et la gestion du couvert de glace de la rivière Sainte-Anne

2. Trésorerie

- 2.1 Approbation des variations budgétaires pour l'année 2023
- 2.2 Reddition de comptes dans le cadre du sous-volet Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE)
- 2.3 Autorisation en vue de la signature de la lettre d'entente numéro 2023-08 avec le Syndicat des employés municipaux de Saint-Raymond (FISA)

3. Sécurité publique

- 3.1 Aucun

4. Transport routier et hygiène du milieu

- 4.1 Renouvellement du contrat pour les services d'analyse de l'eau potable et des eaux usées
- 4.2 Renouvellement de l'entente portant sur les opérations du site de dépôt à neige
- 4.3 Octroi d'un contrat pour peindre deux camions dix roues du Service des travaux publics

5. Urbanisme et mise en valeur du territoire

- 5.1 Demande d'autorisation auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) par la Ville de Saint-Raymond



VILLE DE SAINT-RAYMOND

375, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond (Québec) G3L 1A1
Téléphone : 418 337-2202 – Télécopieur : 418 337-2203

6. Loisirs et culture

- 6.1 Avenants aux mandats en ingénierie octroyés dans le cadre du projet de construction de la patinoire extérieure 4 saisons

7. Période de questions

8. Levée de la séance

Donné le 15 décembre 2023.

Vicky Morasse
Greffière